



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 27 Juin 2022

- Nombre de Conseillers en exercice : 39
- Présents à la séance : 33
- Convocation du : 21 juin 2022
- Affichage de la convocation : 21 juin 2022
- Affichage du procès-verbal : 1 juillet 2022
- Publication au recueil des actes administratifs : 2ème trimestre

► **DÉLIBÉRATION N° DEL_064_2022**

► **OBJET : Point n° 6 - ACHAT D'UN PONTON FLOTTANT ET DE PASSERELLES PMR POUR LA PRATIQUE DE L'AVIRON AU CENTRE PAUL BERT - DEMANDE DE SUBVENTIONS**

► **PRÉSENTS :**

Monsieur Jean-Patrick COURTOIS, Madame Catherine CARLE VIGUIER, Monsieur Hervé REYNAUD, Madame Caroline THÉVENIAUD, Monsieur Maxim PLAT, Madame Véronique LEFEUVE, Monsieur Éric MARÉCHAL, Madame Sandra ROBIN, Monsieur Jean PAYEBIEN, Madame Nathalie GONCALVES, Madame Émilie CLERC, Madame Annick BLANCHARD, Madame Marie-Claude CHEZEAU, Madame Denise NOTON, Madame Marie-Claude MISERY, Madame Véronique-Laure VERRAEST, Madame Florence BATTARD, Monsieur Philippe SCHNEBERGER, Madame Patricia RAVINET, Madame Claude CANNET, Monsieur Laurent MAZOYER, Monsieur Jérôme CHEVALIER, Madame Marilyn PETERLIN-MALHERBE, Madame Valentine RIGAUD, Monsieur Benjamin DIRX, Monsieur Alexandre VUILLOT, Monsieur Éric PONCHAUX, Monsieur Emmanuel JALLAGEAS, Madame Ève COMTET SORABELLA, Madame Catherine AMARO, Madame Delphine MERMET, Monsieur Gabriel SIMÉON, Monsieur Jean-Philippe BELVILLE

► **EXCUSÉS :**

Monsieur Yves DUPUIS donne pouvoir à Madame Marilyn PETERLIN-MALHERBE.
Monsieur Gérard COLON donne pouvoir à Monsieur Hervé REYNAUD.
Monsieur Charles REBISCHUNG-MARC donne pouvoir à Monsieur Jean PAYEBIEN.
Monsieur Jean-Pierre MATHIEU donne pouvoir à Monsieur Philippe SCHNEBERGER.

► **ABSENTS :**

Monsieur Jacques TOURNY, Monsieur Aurélien DUTREMBLE

RAPPORTEUR : Jean PAYEBIEN

Le 5 octobre 2020, la Saône-et-Loire a enregistré une belle avancée concernant sa place potentielle dans l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. En effet, les cinq collectivités du département, dont la Ville de Mâcon, qui avaient candidaté à un rôle de base arrière ont été retenues parmi les 619 sites sélectionnés.

Ainsi, le centre équestre de Mâcon-Chaintré (dressage et saut d'obstacles), le stade Marie-José Pérec à la Grisière (athlétisme), le Centre Paul Bert (aviron), le complexe sportif des Saugeraies (escrime), le gymnase Fernand Velon (lutte) et le stade Emile Vanier (rugby à 7) pourront être proposés, dans les disciplines

concernées, aux délégations étrangères afin qu'elles y prennent leurs quartiers pour s'entraîner et se préparer aux épreuves.

Cependant, les centres de préparation doivent être accessibles aux délégations le plus rapidement possible.

La Ville de Mâcon doit être prête pour l'accueil des jeux, et a commencé, dès 2021, à tout mettre en œuvre pour attirer les différentes délégations internationales.

Par conséquent, de nouveaux investissements sont nécessaires afin que les 6 sites retenus répondent parfaitement au cahier des charges du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Construit entre 1947 et 1949, le Centre Paul Bert est un équipement sportif situé à proximité immédiate de la Saône au nord de Mâcon. Il est devenu, par la qualité de ses installations, un site incontournable pour le développement de l'aviron. En effet, la société des régates mâconnaises (club résident) organise 3 à 4 régates tous les ans dont un championnat de France et une régates internationale regroupant 5 nations.

Afin d'attirer une délégation internationale lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et de poursuivre le développement du centre nautique, un nouvel investissement est aujourd'hui nécessaire :

- achat d'un ponton flottant et de passerelles PMR pour la pratique de l'aviron (montant de 169 225,00 € HT).

Cet équipement permettra l'accès et l'embarquement des personnes à mobilité réduite pour la pratique de l'aviron. Par ailleurs, l'installation sera adaptée à la spécificité de la Saône, qui selon les crues, peut avoir des variations de niveau d'eau de 2,50 m.

Pour financer ce projet, la Ville de Mâcon sollicite l'Agence Nationale du Sport, le Conseil Départemental de Saône-et-Loire et Mâconnais-Beaujolais Agglomération selon le plan de financement prévisionnel suivant :

ACTION	MONTANT HT	AIDES SOLLICITÉES	MONTANT
Achat d'un ponton flottant et de passerelles PMR pour la pratique de l'aviron au Centre Paul Bert	169 225,00 €	AGENCE NATIONALE DU SPORT (45,8%)	77 505,05 €
		CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SAÔNE-ET-LOIRE (20%) – Subvention obtenue	33 845,00 €
		MÂCONNAIS-BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION - Fonds de concours (14,2%) – Aide obtenue	24 029,95 €
		TOTAL AIDES (80 %)	135 380,00 €
		VILLE DE MÂCON (20%)	33 845,00 €
TOTAL HT	169 225,00 €	TOTAL HT	169 225,00 €

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la Commission N°6 : Finances, Administration Générale et Intercommunalité du 20 juin 2022,

Vu l'avis de la Commission N°4 : Culture, Jeunesse et Sports du 09 juin 2022,

Vu l'avis du Bureau Municipal du 30 mai 2022,


Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de rapporter, uniquement pour ce rapport, la délégation consentie à M. le Maire sur le fondement de l'article L. 2122-22 26° du Code général des collectivités territoriales en matière de demande d'attribution de subventions,
- d'approuver le projet d'achat d'un ponton flottant et de passerelles PMR pour la pratique de l'aviron au Centre Paul Bert,
- de valider le plan de financement prévisionnel de ce projet ci-dessus présenté,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à solliciter l'Agence Nationale du Sport, le Conseil Départemental de Saône-et-Loire et Mâconnais-Beaujolais Agglomération,

- de demander les autorisations de commencer les travaux dans l'attente de l'octroi des aides,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à cette opération.

Le Secrétaire de séance,
Alexandre VUILLOT

Pour extrait Certifié Conforme,
Le Maire,
Jean-Patrick COURTOIS



Certifié avoir été reçu, le

05 JUL. 2022

A la Préfecture de Saône-et-Loire